

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2019

---

DROIT VOISIN AU PROFIT DES AGENCES ET ÉDITEURS DE PRESSE - (N° 1616)

## AMENDEMENT

N° AC6

présenté par

Mme Ressiguiet, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3 DECIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.